

CR COMITE PILOTAGE 24 JUN 2014

Nous rappelons que les informations contenues dans ce document ne sont pas des choix fermes et définitifs. Il s'agit d'axes de travail, de propositions en cours.

Présents : Mathilde HEINRICH, Céline CLAVIER, Anne LEBORGNE-BRIAND, Annie CARAYON, Muriel DECAVELE, Yoann AUBERT, Valérie DELAGREE, Sandrine MALLET, Alain COIRRE, Virginie NEDELEC, Anne BOMPARD, Maxime CHOLLET, Karine GEFFROY, Sylvie BENQUET, Stéphanie RIO, Cécile FONTAINE, Pol PEIGNARD, Alexandra GEORGES, Myleine PARIS

Absence excusée : Roland GICQUEL, Sandrine PIERRE, Alexandra CREACH, Olivier LEMAIRE, Danielle MARSÀ, Christine FAUCHOUX

1/ Les TAP : première période

a) Ecole maternelle publique

Encadrants : 1 référent, 4 ATSEM, 3 agents, 1 bénévole

Activité/ encadrants/ lieu	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Lecture, espace bibliothèque, bénévole			8	8
Sport, salle de motricité, 1 employé + 1 atsem	32	32	32	32
Parcours Jeux de société, 2 agents	30	30	30	30
Parcours ludique/créatif, salle de classe, 1 atsem	15	15	15	15
Espace "faire comme si...", théâtre, salle de classe				
Espace cocooning, calme, salle de classe vide, 1 agent	15	15	15	15
Si beau temps, espace jeux en extérieur, à la place d'une autre activité				
"animateurs volants" : 1 référent + 1 atsem	0	0	0	0
TOTAL	92	92	100	100

Ce tableau représente les taux d'encadrement les plus élevés qu'il puisse y avoir en maternelle. Le recrutement d'agents municipaux étant en cours, nous ne savons pas précisément de combien de personnes nous disposerons. D'autre part, nous estimons un taux de participation à 90%, ce qui est également le taux maximum. Donc dans les faits, nous devrions avoir moins d'enfants pour au moins autant d'encadrants.

Nous proposons ici des espaces répondants aux besoins de base des enfants : se reposer, courir, jouer, imiter, créer. Ces espaces seront évolutifs. Un groupe de travail, constitué d'associations d'éducation populaire (CEMEA et Francas) et d'agents d'autres communes se réunit actuellement afin de constituer des malles pour occuper ces espaces en répondant le mieux possible aux besoins des enfants. Ces malles ont pour objectif de développer l'autonomie tout en favorisant la coopération.

b) Ecole maternelle privée

L'école maternelle privée va également mettre en place le modèle des activités libres. Les 2 ASEM de l'école privée vont animer ces espaces. Ces derniers seront mis en place par l'école privée, au sein de l'école privée.

c) Ecole élémentaire publique

Les activités libres

Encadrants : 1 référent, 6 agents, 2 bénévoles.

Activité/ encadrants/ lieu	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Jeux de cour, 1 agent	15	15	18	15
palet, cour, bénévole	12	12	privé	12
Espace calme, cocooning, 1 agent, salle des profs	10	10	12	10
Activités manuelles, salle 9, agent + bénévole	15	15	18	15
Espace jeux (coopératifs, participatifs...) + Echange de savoirs + propositions TAP, salle multi activités, 2 32 agents		32	36	32
APC, estimation basse	5	5	5	5
"animateur volant", 1 référent				
TOTAL D'ENFANTS	89	89	89	89

Ici également nous proposons des espaces répondant aux besoins des enfants. Ces espaces seront évolutifs. Un groupe de travail, constitué d'associations d'éducation populaire (CEMEA et Francas) et d'agents d'autres communes se réunit actuellement afin de constituer des malles pour occuper ces espaces en répondant le mieux possible aux besoins des enfants. Ces malles ont pour objectif de développer l'autonomie tout en favorisant la coopération.

Les Ateliers

Encadrants : 2 agents, 3 bénévoles et 8 professionnels (prestataires de service).

Activité/ encadrants/ lieu	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Yoga, bénévole professionnelle, hall école élémentaire ou salle Sa		10	10	
Sport, salle polyvalente, éducateurs Montfort Communauté	18	18	18	privé
Gouren, salle Sa		16		
Musique, La Flume, salle de musique ou salle Sa				privé
Médiathèque, lieu ? (médiathèque lundi puis ?)	18	18		18
Pêche, étang derrière école			18	18
Jardinage, bénévole, cour	10	10		
Activité citoyenneté, 1 animateur avec 1 bénévole, salle du conseil Mairie	18	18	18	18
Atelier écriture, salle Modovar	18		18	18
Langue des signes, local poste				18
TOTAL D'ENFANTS	82	90	82	90

Il reste encore des interrogations quant à des intervenants et des salles.

Il faudra entretenir une dynamique tout au long de l'année pour maintenir des ateliers de qualité et trouver des bénévoles.

d) Ecole élémentaire privée

Intervenants : 3 bénévoles, 1 salarié et 2 prestataires de service.

Activité/ encadrants/ lieu	JEUDI	VENDREDI
Médiathèque		
Musique, La Flume + bénévole		25
Sport Educateurs Montfort Communauté + Bénévole		25

Activité/ encadrants/ lieu	JEUDI	VENDREDI
Palet, bénévole	12	
Sport : 1 salarié + 1 bénévole	25	
Divers, bénévole	12	
TOTAL ENFANTS	49	50

Ce tableau est une ébauche. Il reste des éléments à peaufiner.

Pour l'année scolaire 2014/2015, il faudrait à l'école privée 2 bénévoles et 2 salariés, en plus des prestataires de service.

2/ Points divers

a) Le mercredi midi

Le mercredi l'école termine à 12h. Le conseil municipal du 9 décembre 2013 a voté un accueil sur cour jusqu'à 12h15 au maximum.

Actuellement, le soir après la classe, il y a possibilité d'amener les enfants des parents retardataires en garderie payante. Le mercredi midi, il ne sera pas possible d'amener les enfants des parents retardataires au centre de loisirs Francas. Ce dernier étant déclaré ALSH, la réglementation exige un taux d'encadrement calculé par rapport au nombre d'enfants présents qui nécessite une inscription au préalable. De plus, le projet pédagogique du centre de loisirs ne permet pas un va-et-vient permanent d'enfants.

Il faudra donc annoncer aux familles qu'elles doivent venir chercher leurs enfants à 12h.

Le comité a conscience de la difficulté qu'il peut y avoir pour certaines familles d'être présentes à l'école à 12h. Il faut dans un premier temps encourager l'entraide familiale et amicale. En début d'année, la chargée de mission évaluera le nombre de personnes concernées par ces difficultés. Ceci permettra des éventuels réajustements.

Les animateurs des Francas pourront aller chercher les enfants qui vont au centre de loisirs le mercredi après-midi:

- à 11h45 à l'école privée
- à 12 h à l'école publique

b) Horaires TAP, liaisons

Nous présentons ici un travail en cours. Les liaisons sont encore susceptibles de changer.

Ecole maternelle publique

15h30-15h45	Atsem libérées pour préparer les TAP	Atsem
-------------	--------------------------------------	-------

15h35-15h55 (ou 16h05?)	Récréation	Enseignants/ agents ville
15h45	Rassemblement des élèves quittant l'école et n'allant pas aux TAP sur les bancs dans le hall de l'école	1 enseignant
15h45	Ouverture des portes, remise des élèves à leurs familles	1 enseignant
15h45-15h55	Moment de transition sur cour entre enseignants et agents municipaux	Enseignants/ agents ville
15h55-16h35	TAP	Agents ville/ Atsem
16h35	Les enfants qui rentrent chez eux sont répartis dans leur classe et accueillis par leur Atsem. Les enfants qui vont à la garderie sont regroupés dans la salle de garderie.	Agents ville
16h45	Ouverture des portes	Agents ville
16h45	Remise des enfants à leurs familles.	Atsem
16h45-19h	Garderie	Agents ville

Tableau réalisé suite au groupe de travail du 26 Mai 2014. Des modifications sont à venir.

Ecole élémentaire publique

1 récréation dans l'après-midi sur le temps scolaire : 14h40-14h50, à confirmer

15h45 : fin de la classe :

- Pour les enfants qui rentrent chez eux : accompagnement par les enseignants dans le hall commun aux 2 écoles.
- Pour les enfants qui vont en atelier : regroupement dans la cour devant la pancarte correspondant à leur atelier. L'intervenant sera présent à cet endroit-là et conduira les enfants au lieu de l'activité (accompagné d'un agent si nécessaire).
- Pour les enfants qui vont en activités libres : début de l'activité libre dès 15h45.

16h45 : fin des TAP :

- Retour des ateliers à l'école à 16h45.
- Pour les enfants qui rentrent chez eux : accompagnement des enfants par le personnel municipal dans le hall commun aux 2 écoles pour les « grands » et dans le hall de l'école élémentaire pour les « petits ».
- Pour les enfants qui vont à la garderie : regroupement des enfants en garderie par le personnel municipal.

Ecole privéeMaternelle :

- 15h30 : fin de la classe
- 15h30-15h45 : récréation
- 15h45-16h30 : TAP
- 16h30 : garderie

Elémentaire : TAP les jeudis et vendredis :

- 15h15 : fin de la classe
- 15h15-15h30 : récréation
- 15h30-17h : TAP
- 17h : garderie

c) Inscription aux TAP**Maternelle publique :**

Inscription à la semaine. En début de semaine, remplir la feuille affichée sur la porte de la classe. Inscription TAP, garderie et cantine en même temps.

Elémentaire publique :

Ateliers : Inscription et choix de l'atelier à la période. Engagement d'assiduité.

Activités libres : proposition d'inscription à la semaine pour plus de souplesse. Avis du comité : trop compliqué pour les familles. Risque d'oublis répétés. Décision : inscription à la période également.

Ecole privée :

Inscription par l'école privée.

3/ Organisation de la semaine de la rentréeEcole maternelle

8 agents au total, 6 pour la première semaine : 4 agents sur groupes, 2 sur cour.

Activités libres et signalétique mis en place dans école. 1 animateur qui déambule avec un groupe d'enfants pour expliquer/ montrer le parcours.

100 enfants au maximum.

12 groupes de 8 enfants : 4 groupes qui passent par jour, 3 jours :

- 1 groupe à 15h45 : attention au premier groupe car portes de l'école ouvertes entre 15h45 et 15h55.
- 1 à 15h55
- 1 à 16h05
- 1 à 16h15

Environ 20 minutes pour tout expliquer.

Les autres enfants dans la cour.

Ecole élémentaire

6 agents, 8 pour la première semaine. 2 agents maternelle qui vont aider en élémentaire la première semaine.

6 agents sur groupes, 2 sur cour.

Espaces d'activités et signalétique mis en place dans l'école. 1 animateur qui déambule avec un groupe d'enfants pour expliquer/ montrer le parcours.

180 enfants :

2 petits groupes en parallèle : 1 sur l'explication des ateliers et 1 sur l'explication des activités libres :

18 groupes de 10 enfants, 6 groupes par jour, 3 jours :

- 2 groupes à 15h45 (1 qui commence par ateliers et un qui commence par activités libres→ rotation inversée)
- 2 à 15h55
- 1 à 16h05
- 1 à 16h15

Environ 30 minutes pour tout expliquer.

Ecole privée

Des inscriptions (présence) déjà faites.

Maternelle : possibilité de commencer première semaine.

Elémentaire : pas de déambulation donc grande liberté dans l'organisation de la première semaine + effectifs peu importants.

4/ Evaluation de la réforme

Enjeux

Objectifs :

- Améliorer la réussite scolaire,
- Respecter les rythmes de l'enfant,
- Développer l'autonomie,
- Encourager le vivre ensemble,
- Favoriser la découverte, l'initiation, le plaisir.

→ Décliner ces objectifs généraux en objectifs opérationnels, activité par activité, avec les agents.

Ressources/ moyens

Résultats

Effets

Les outils et la périodicité :

Personnel municipal : réunion de bilan à chaque fin de période.

Bénévoles : réunion de bilan à chaque fin de période.

Prestataires de service : compte rendu donné à la Mairie à chaque fin de période.

Familles : questionnaire distribué dans l'année.

Enseignants : rencontre avec le coordinateur enfance/ jeunesse en fin d'année.

Enfants : boîte à idée + discussions en petits groupes. Cela peut se faire avec l'animateur, l'intervenant.

Nous pouvons également imaginer des petits groupes de discussion sur le temps de la garderie ou du centre de loisir Francas. Importance de l'expression collective.

Le comité de pilotage, qui continuera de se réunir à partir de la rentrée, définira des critères d'évaluation.

Composition/ missions du comité de pilotage à compter de la rentrée scolaire 2014/2015

Missions : suivi, évaluation, propositions d'améliorations.

Composition : le comité propose de garder la même composition qu'actuellement.

Périodicité : en début de chaque période (sauf la première) et en fin d'année : 5 rencontres dans l'année, plutôt le mardi à 20h.

Proposition nouvelle : disposer, avant la réunion, de documents communs afin que chacun puisse commencer à réfléchir. Ex : envoyer à chaque membre du comité les documents d'évaluation réalisés pour la fin de la période.

Points positifs à renouveler : faire des sous-groupes de travail pendant les réunions du comité.

5/ Dates à retenir

Mercredi 27 Août : préparation TAP élémentaire publique, 14h-17h, école élémentaire.

Personnes concernées : les agents municipaux intervenants sur les TAP.

Jeudi 28 Août : réunion de rencontre école privée, 16h30, école privée : rencontre entre tous les partenaires intervenants dans l'école privée. Mise en place d'outils de transmission.

Personnes concernées : la directrice de l'école privée, les enseignants, les ASEM, les salariés TAP et autres agents intervenants sur le périscolaire, les bénévoles de l'école privée.

Vendredi 29 Août : préparation TAP maternelle publique, 9h-12h, école maternelle.

Personnes concernées : les ATSEM, les agents municipaux intervenants sur les TAP.

Vendredi 29 Août : réunion de rencontre école maternelle, 17h, salle du Conseil, Mairie (à confirmer) : rencontre entre tous les partenaires intervenants dans l'école maternelle. Mise en place d'outils de transmission.

Personnes concernées : la directrice de l'école maternelle, les enseignants, les ATSEM, le personnel TAP et garderie.

Lundi 1^{er} Septembre : réunion de rencontre école élémentaire 17h salle du Conseil, Mairie : rencontre entre tous les partenaires intervenants dans l'école élémentaire. Mise en place d'outils de transmission.

Personnes concernées : la directrice de l'école élémentaire, les enseignants, le personnel TAP et garderie.

Jeudi 4 Septembre : réunion bénévoles TAP, 18h00, salle des commissions, Mairie.

Personnes concernées : les bénévoles intervenants sur les TAP aux 2 écoles publiques et les deux référents des écoles maternelle et élémentaire.